

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 18/07/2022  
Reçu en préfecture le 18/07/2022  
Affiché le 18/07/2022  
ID : 026-212602528-20220711-CM20220711\_1\_1-DE

L'An deux mille vingt-deux, le 11 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2022.

**PRESENTS** : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY, Sandrine AUGIER.

**POUVOIRS** : Stéphanie HOuset à Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE à Isabelle WICKI, Valérie GARCIA à Laurent PEMEANT, Sylvie DELOCHE à Fanély MONVILLE, Dimitri DELAIGUES à Catherine BARNERON, Danièle BERTHONNET à Geneviève BOUIX, Michel BERNE à Geneviève GIRARD, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES à Jean-Michel BOCHATON

**OBJET : TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2022/2023**

Il est proposé une actualisation du prix du repas servi de la restauration scolaire de 3,5 % soit pour l'année 2022/2023 :

TRANCHE DE QUOTIENT	PRIX DU REPAS	
	2018	2022
A	2.14	2,21 €
B	2.45	2,54 €
C	2.82	2,92 €
D	3.02	3,13 €
E	3.35	3,47 €
F	4.02	4,16 €
G	4.44	4,60 €
H	4.62	4,78 €
Commensaux	5.35	5,54 €
Extérieurs	6.51	6,74 €
Service (P.A.I.)	2.14	2,21 €

Le prix de revient brut du repas servi en 2021 s'établit à 9.68 €.

Pour les années suivantes, il est proposé que conformément à l'augmentation de 2 % prévue dans la convention de service mutualisé signée avec Valence Romans Agglo, les tarifs du repas servi augmentent de 2 %.

Ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Adoptée par 26 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée le 12/07/2022



Le Maire,